



La facilitation de l'évaluation des pratiques professionnelles des orthophonistes par l'intelligence collective

Formatrices :

Laure Dumont, ingénieure pédagogique et formatrice par l'intelligence collective
Myriam Blanquet-Udo, orthophoniste, formatrice d'action d'Evaluation des pratiques professionnelles

Public visé :

Orthophonistes

Durée de la formation (en heures) : 7 heures

Nombre de participants souhaités : 35

Résumé

La formation vise à transmettre aux participants les principes de base de l'intelligence collective, des éléments sur la posture du facilitateur, et des méthodes et outils de facilitation par l'intelligence collective.

L'objectif est qu'à l'issue de cette formation, les participants se soient approprié les outils transmis et expérimentés et qu'ils puissent les mettre en œuvre dans leur contexte professionnel.

Objectifs

- Approfondir la formation des facilitateurs de groupes d'échange sur l'évaluation de la pratique professionnelle, acte fondateur de l'intervention orthophonique, sur la modalité de l'audit clinique interne.
- Acquérir des connaissances de bases sur les textes légaux et conventionnels de référence.

Méthode utilisée :

Les méthodes utilisées relèvent de l'approche collaborative et appréciative. Tous les apports théoriques sont complétés par des ateliers qui permettent aux participants d'expérimenter les méthodes afin de se les approprier pour les réutiliser par la suite dans leur environnement professionnel.

Moyens pédagogiques :

- Démarche appréciative
- World café

Programme :

9h30- 10 h :

Objectif : Poser le cadre théorique et transmettre les notions clés de l'intelligence collective

- Inclusion, attentes des participants, principes de l'intelligence collective

10h- 11h15 :

Objectif : initier et expérimenter l'enquête appréciative permettant d'identifier les compétences et les forces d'un collectif au travers des forces des personnes qui le composent, storytelling et récolte.

- Entretiens appréciatifs guidés en binômes, partage en sous- groupes de 10 puis en plénière.

11h15 – 11h30 : Pause

11h30- 12h00 :

Objectif : Comparer les différentes postures (facilitateur, coach, formateur...) et notions clés pour créer les conditions de la créativité par le collaboratif

- Posture du facilitateur, principes et méthode du World café

12h-13h00 :

Objectif : Mettre en œuvre, expérimenter et s'approprier la méthode du World café.

- Facilitation d'un World café par certains participants volontaires

13h-13h30 :

Debriefing de la journée et des apports, notamment par rapport aux attentes formulées le matin.

14h30-15h30 :

Objectif : Mettre en œuvre des activités collaboratives permettant aux facilitateurs de s'enrichir de leurs expériences mutuelles de facilitations.

- Tour de table, retour d'expérience
- Moyen pédagogique : mode participatif

15h30-16h30 :

Objectif : actualisation et amélioration de la connaissance des textes de références du bilan orthophonique : code la santé publique, convention, NGAP.

- Etude des fondements législatifs, éthique et réglementaires de l'EPP
- Moyen pédagogique : mode expositif

16h30-16h45 : pause

16h45-17h30 :

Points de vigilance et d'actualités pour les sessions 2020/2021